

Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs :

- Remplir un dossier d'inscription Ufcv,
- Compléter la fiche séjour,
- Verser les frais de dossier et l'acompte de 50% du séjour.

Conditions d'annulation des séjours :

Du fait de l'Ufcv : Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit des journées d'accueil de loisirs.

Du fait de la famille : Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès du (de la) directeur (trice) de l'accueil de loisirs et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

- 25 % 15 jours avant le début du séjour
- 50 % 5 jours avant le début du séjour
- 100 % 3 jours ou moins avant le début du séjour

Aides financières aux séjours

Pour les familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant. Ce séjour est éligible aux aides Vacaf.



PASS
colo



UFCV
animation territoriale



Découverte du Bord de Mer

Séjour de l'accueil de loisirs de Saint Thurial

Du 22 au 26 Juillet pour les 8-12 ans
Camping Roch Vétür, Le Tour du Parc (56)



Découverte du bord de mer

Ce séjour s'inscrit dans le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Saint Thuriel. A travers ce séjour l'équipe d'animation souhaite poursuivre les objectifs de développement de l'autonomie de l'enfant, d'éveil à la curiosité et d'accès à des vacances enrichissantes ! Le projet pédagogique du séjour est disponible sur demande auprès du directeur.



Les Activités :

Visite du Château de Suscinio et d'ostreapolis, découverte des algues avec un amateur nature, concours de châteaux de sables et veillées à la plage! Une attention particulière est portée à la vie quotidienne (préparation des repas, temps des douches, organisation du séjours), elle est organisée avec les enfants !

L'hébergement :

Sous tentes pour dormir au Camping municipal du Roch Vétür, Plage de Rouvran, 56370 le Tour du Parc



Equipe d'animation et transport:

Les enfants seront accompagnés dans cette aventure par Felix LEMARIE référent du séjour et deux animateurs BAFA.

L'équipe vous accueillera au camping le lundi 22 juillet à 9h à 10h et vous donne rendez vous le vendredi 26 juillet entre 16h30 et 17h30 autour d'un goûter pour récupérer votre enfant.

L'accueil de loisirs n'organise pas le transport jusqu'au site de séjour. Pensez au covoiturage avec d'autres familles !

Inscriptions / Tarifs :

Pour le bon déroulement du séjour, le nombre de place est limité à 16 enfants.
La date limite d'inscription est le 15 juin 2024



QF < 800 €	QF: 801 € à 1200 €	QF: 1201 € à 1600 €	QF > 1600 €	Hors commune
100 €	160 €	200 €	230 €	280 €

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

Sylvie Macé : Directrice de l'accueil de loisirs
07 57 49 79 40 / accueildeleisirs.sainththuriel@ufcv.fr